

Arras, le 24 mai 2019

## **Les conditions météorologiques récentes conduisent le Préfet du Pas-de-Calais à maintenir le niveau de vigilance "sécheresse »**

Les conditions climatiques d'avril et de début mai, bien que fraîches et pluvieuses, n'ont pas permis d'inverser la tendance constatée précédemment dans le Pas-de-Calais. Les niveaux des nappes souterraines restent majoritairement bas, correspondant à ceux d'un mois d'août une année normale.

Les débits des cours d'eau sont en forte baisse et se situent sous les normales de saison. Des assecs sont constatés en têtes de bassin sur la plupart des cours d'eau.

La situation annoncée début avril par la préfecture du Pas-de-Calais se confirme.

Les évènements pluvieux ou orageux ponctuels qui pourraient intervenir ne pourront améliorer la situation.

La modération des consommations de tous les usagers, domestiques, industriels et agricoles est primordiale pour diminuer les prélèvements dans le milieu naturel, soulager la ressource et retarder l'éventuel renforcement des restrictions d'usage de l'eau.

Par conséquent, Fabien SUDRY, préfet du Pas-de-Calais, maintient l'arrêté du 4 avril 2019 plaçant le département en situation de vigilance sécheresse. Cette situation sera réévaluée le 6 juin 2019 dans le cadre du comité technique « sécheresse ».

La préfecture du Pas-de-Calais et l'ensemble des services de l'État restent mobilisés pour suivre l'évolution de la situation et gérer au mieux la ressource en eau.